Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260703-20260703_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

23 juin 2026

Date de l'affichage

23 juin 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le trois juillet à dix-neuf heures trente minutes
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Lionel GUILLOU, Adjoint – Josette LE PONNER, Cédric LE GALL, Claude GALLAIS, Delphine SÉBILLE, Joël ETIENNE, Yvon OLIVE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélèna SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :
Laurence GLOUX ayant donné pouvoir à Marc GUILLAUME
Evelyne DRION

Absent : /

Secrétaire de séance : Claude GALLAIS

08-07/2026 OBJET : Validation devis entretien du terrain de foot

Le Maire informe que la pelouse du stade du Grand Téno subit les affres du temps et a besoin d'être régénérée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis présenté par CLH s'élevant à 5 575,00 € TTC.

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Marc GUILLAUME,
Maire d'Hémonstoir

Claude GALLAIS,
Secrétaire de séance